



Déclaration CAPD du 6 septembre 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Cette CAPD de rentrée est le moment de faire un bilan de l'année passée et de la politique voulu par notre ministre. Les dossiers, nombreux, défilent, glissent, font du bruit, mettent en difficulté la profession et l'ensemble de ses acteurs. Pour quelles améliorations ? Les enseignants, les personnels administratifs, les assistants d'éducation, souffrent de cette cavalcade des réformes et du manque de considération. C'est l'épuisement, la démotivation, la mécanisation du travail qui s'expriment lors des conversations entre ces professionnels. Nos élèves ne méritent-ils pas mieux que cette déprime collective ? Quel gâchis, et si rien n'est fait rapidement nous craignons au SE-UNSA que la confiance soit une reconquête bien difficile pour nos politiques. Pourtant il nous faudra aborder des sujets ambitieux et indispensables pour améliorer le système éducatif que nous connaissons.

La question du climat scolaire est située à l'intersection de toutes les problématiques éducatives : qualité des bâtiments, environnement de l'école ou de l'établissement, qualité des relations interpersonnelles, mode de construction et de transmission des connaissances et compétences, niveau de bien-être et d'engagement de tous les membres de la communauté éducative, sécurité scolaire, organisation du temps scolaire.

Sur ce sujet, les politiques « coup-de-menton » ont largement montré leur inefficacité : il faut que cela change.

Quand on interroge les enseignants, leurs principales préoccupations professionnelles gravitent autour du climat scolaire : charge de travail raisonnable, locaux adaptés où on se sent bien, crainte de l'isolement, inscription des politiques scolaires dans la durée, confiance dans les choix pédagogiques, reconnaissance salariale... Créer les conditions d'un climat scolaire apaisé, au service des apprentissages des élèves et du bien-être de tous est un objectif prioritaire.

La première condition est de faire équipe. Faire équipe, ça s'apprend... mais ce n'est pas enseigné. Dans ces conditions, l'atomisation des adultes ou le sentiment d'être « de passage » dans l'école où l'établissement, sont des facteurs défavorables au bon climat scolaire.

Cette question du climat scolaire est aussi une question pédagogique. Former les enseignants à cela est un choix politique qui reste à faire, car un bon climat scolaire est un

levier puissant de réussite scolaire. Pour le SE-Unsa, la question du climat scolaire demande un changement de paradigme, qui commence par éradiquer les formules magiques, parfois autoritaires, supposées créer une ambiance propice aux apprentissages.

Cela demande un investissement pérenne dans la formation de terrain des équipes en place.

Aussi, Le ministre de l'Éducation Nationale et la secrétaire d'état chargée des personnes handicapées ont annoncé en juin l'objectif d'un grand service public de l'école inclusive, dès la rentrée 2019. Pour y parvenir, un ensemble de mesures concrètes ont été annoncées. Seront-elles vraiment de nature à améliorer l'inclusion scolaire de tous ?

Généralisation des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés), information et formation des enseignants, accueil des familles, simplification des procédures, évolution des contrats d'accompagnants... Des mesures nombreuses, séduisantes sur le papier et dans les principes, mais qui peinent encore à convaincre les personnels.

Le SE-Unsa s'interroge sur :

- L'opérationnalité de ces dispositions : la mise en place des nouveaux contrats d'AESH est loin d'être effective selon nos premières remontées.

- Leur faisabilité : la « cellule de réponse » aux familles instaurée dans chaque département avec un délai de réponse annoncé de 24h semble difficilement gérable compte-tenu des délais actuels.

- Leur nature : si quelques avancées sont prévues en matière de formation continue, rien n'est envisagé dans le cadre de la formation initiale alors que l'on sait bien que faire avancer l'école inclusive, c'est avant tout faire avancer la capacité des enseignants à aménager, adapter les contenus pédagogiques.

- Un manque de structures : la création de 50 Ulis supplémentaires est prévue jusqu'en 2022, alors qu'il en faudrait 240 en moyenne rien que dans les lycées selon le rapporteur de la commission parlementaire sur « l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'Université de la République ».

Autant de nouveautés menées au pas de course et qui négligent encore trop l'avis et l'expertise des organisations syndicales et/ou des partenaires sociaux « experts » du handicap (telle que l'APAJH). Le ministre veut aller vite, mais ira-t-il loin s'il continue d'ignorer les actrices et acteurs qui œuvrent au quotidien au service de l'école inclusive, au plus près des plus de 300 000 enfants et jeunes en situation de handicap accueillis aujourd'hui dans les écoles et établissements ?